

Conseil des Guinéens d'Allemagne

Bref compte rendu de la Conférence-call du 25 février 2018.

Ordre du jour

Point unique : **Débat de sortie de crise, suite aux divergences de points de vue sur le fonctionnement du bureau exécutif du CGA.**

Des échanges entre le Président et le secrétaire Administratif ont révélées de grandes divergences sur la compréhension du fonctionnement du BE exécutif du CGA. Ces divergences ont conduit à des prises de position jugées par tous, comme préjudiciables au bon fonctionnement de l'organisation et à la cohésion au sein de son bureau exécutif. Une situation qui a amené une grande majorité des membres à solliciter la tenue d'une Conférence-call le 25 février 2018, à partir de 19 :30.

A la demande du Vice-président, le Secrétaire aux Relations extérieures, M. Ismael Souare, a accepté de présider les débats.

Le président de séance a d'entrée de jeu, passer la parole, par ordre de préséance, au Président Djemory Kouyaté, qui n'a pas manqué d'indiquer que c'est plutôt au Secrétaire Administratif M. Sadio Barry qu'il revient de faire part de ses allégations. Ce qui fût fait.

M. Barry, renvoyant à son courrier électronique daté du 23 février (en réaction à un mail du Président à la même date), a tout d'abord tenu à s'excuser pour l'emploi de certains termes jugés « excessifs et blessants » qu'il avait employés pour, selon lui, exprimer sa frustration face à une méthode de communication et de gestion « unilatérale » du Président, qui frôleraient « l'incompétence » et « l'irresponsabilité » et qui auraient fini par entretenir « la confusion » et « la paralysie » au sein du bureau du CGA. Il conclura que, « soit le Président travaille tout seul, soit il travaille avec un groupe autre que celui du CGA ! ».

Pour sa part, le Président a tenu à faire les précisions suivantes :

- Parlant de la lettre de l'ambassade de la Guinée, relative aux mesures envisagées par les autorités allemandes en faveurs

Conseil des Guinéens d'Allemagne

des retours volontaires, il n'aurait pris, à aucun moment donné, une décision sans consultation. Il rappellera qu'il n'a fait que des « suggestions », revoyant à cet effet, à son courrier en date du 23 février,

- En ce qui concerne les allégations selon lesquelles, en optant pour l'envoi de propositions au groupe en format PDF et en refusant d'adhérer aux doléances pour un format Word, il se serait fermé à toutes autres propositions, le Président s'est inscrit en faux. Selon lui, l'option pour le format PDF viserait uniquement à empêcher l'altération du document ; ce dernier pouvant d'ailleurs être copier et coller dans un format Word !
- Parlant des accusations de remise en question des conclusions de la rencontre d'Essen, M. Kouyaté a soutenu que le PV était incomplet et n'avait jamais été validé. Et que, selon sa compréhension, il n'a jamais été question de rédiger pour la première fois un tout nouveau statut. Il s'agit, selon lui de corriger et adapter les documents que M. L. CONTÉ a adressés au nouveau bureau. Le plus important étant, selon lui, de permettre à tous de lire un même document et d'y apporter leurs contributions selon leur compréhension. Selon lui, il reviendra par la suite à la Commission « élargissable » de faire un travail de synthèse et proposer une formulation finale du projet de statuts dont les textes seront relus et soumis dans un premier temps à l'approbation des membres du BE du Conseil et dans un deuxième temps à celle de l'Assemblée Générale.
- Concernant la feuille de route qu'il aurait conçue, tout seul ou avec des personnes autres que celles du bureau, M. Kouyaté a déclaré qu'en sa qualité de Président, il estimait que cela relevait de ses prérogatives d'orienter les actions du CGA.

Pour finir, M. Kouyaté a tenu à préciser qu'il n'a jamais été et ne sera à la solde de personne ; qu'il espère s'améliorer au sortir de cette conférence-call, étant ouvert à toutes critiques constructives. Il s'excusera auprès de tous les participants, ajoutant qu'il ne gardera aucune rancune. Il appellera en fin à travailler ensemble.

Conseil des Guinéens d'Allemagne

Prenant la parole, le Vice-président M. Sadibou Camara a remercié l'assistance et surtout le Secrétaire Administratif pour avoir posé les problèmes qui, selon lui, minent le CGA, précisant en même temps, que la plupart des reproches adressés par M. Barry à l'endroit du Président sont logiques et fondées. Le Président serait allé trop loin dans sa gestion de la lettre de l'ambassade de la Guinée, en tentant de lancer une action, sans concertation préalable de tous.

Le même avis sera partagé par la Secrétaire chargée des investissements Mme Aissatou Cherif Baldé, qui déplorera par ailleurs, le fait d'avoir été tenue à l'écart, rappelant que tous les membres du CGA sont des représentants d'associations ayant les mêmes droits. Mme Baldé plaidera en fin pour qu'à l'avenir, tout le monde soit au même niveau d'information.

Quant au Trésorier M. Barry, il soulignera le bien fondé des inquiétudes exprimées par le Secrétaire Administratif, relatives à la question des retours volontaires. Il déplorera le fait que le Président et le Secrétaire aux Affaires sociales M. Kindy Diallo, aient voulu imposer leur propre démarche au groupe. Il profitera de l'occasion pour informer les participants sur le caractère sensible de cette question dans certains milieux guinéens, notamment à Dortmund, où la communauté peuhle se sent beaucoup plus concernés.

Enfin, il plaidera pour la rédaction rapide des textes pour permettre à chacun de connaître ses attributions et se mettre au travail, rappelant que le Conseil n'est élu que pour deux ans.

Ce fut aussi le tour de M. Barry (Dortmund) de réaffirmer sa position de ne pas reconnaître le PV d'Essen, ce, d'autant plus que celui qui a été présenté comme tel, n'est pas l'original et que son nom figure nullement sur celui-ci.

Cet avis de M. Barry (Dortmund) ne sera pas partagé par M. le Secrétaire à la Communication. M. Amadou Diallo (Soulana).

Quant à M. Diallo Amadou (Una), Secrétaire chargé du Sport, Arts et Cultures, qui a failli ne pas pouvoir intervenir, suite à une erreur du Président de la séance sur les noms Diallo, il dira que les reproches faites par le Secrétaire Administratif à l'endroit du Président, illustrent ce que tout le monde pense. Concernant la réaction de M. Barry (Dortmund) relative au PV, M. Diallo (Una)

Conseil des Guinéens d'Allemagne

la qualifiera de non fondée, d'autant plus que celui-ci était présent lors des émargements sur la liste des présents. S'il n'a pu écrire son nom, cette responsabilité n'incomberait qu'à lui.

Pour terminer, M. Diallo a rappelé qu'une commission de rédaction des textes avait bel et bien été désignée à Essen. Il plaidera pour que cette commission puisse faire son travail.

Enfin, le président Djémory Kouyaté sollicitera une prolongation des discussions, estimant n'avoir pas pu réagir par rapport à d'autres allégations de dernières minutes. Il proposera deux séances à cet effet. La proposition sera acceptée à l'unanimité.

Avant de clore la conférence, le Président de séance, tout en se félicitant du caractère constructif des interventions, a rappelé les conclusions suivantes :

Conclusions

1. Expression de regret et présentation d'excuses de la part du Secrétaire Administratif pour propos jugés offensants à l'endroit du Président.
2. La façon de communiquer du Président doit changer pour ne pas donner le sentiment qu'il travaille seul ou avec un groupe autre que celui du CGA ;
3. Toutes actions et décisions engageant le CGA doivent se faire dans la concertation avec tous les membres du Bureau ;
4. Les participants déplorent la politique sélective de gestion des informations et demandent à ce que tous les membres du Bureau aient droit aux mêmes informations ;
5. La grande majorité des participants rappellent que tout membre du CGA est élu et que le bureau exécutif est constitué de collègues, sans hiérarchie, aucune ;

Conseil des Guinéens d'Allemagne

6. La commission proposée à Essen pour rédiger les statuts et règlements intérieurs doit continuer à faire son travail. Celle-ci est élargie au Président et à la Secrétaire aux Investissements, qui ont exprimées leurs volonté de participer aux travaux ;
7. Concernant la lettre de l'Ambassade relative aux retours volontaires, sa gestion par le Président n'a pas été soutenue par la grande majorité des intervenants qui estiment que la mobilisation du groupe-cible pour les objectifs visés dans les documents, ne relève pas de la mission du CGA ;
8. Suite à une doléance du Président, il a été convenu de continuer les discussions en raison de deux séances de suite.

Le Président de séance

Ismael Souare